

Retrait de la notification d'une opération de concentration
(Affaire M.10288 — DH 13/RFR Immo4/Bürogebäude)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2021/C 290/03)

Le 3 juin 2021, la Commission européenne a reçu notification ⁽¹⁾, conformément à l'article 4 du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil ⁽²⁾ («règlement sur les concentrations») d'un projet de concentration.

Le 25 juin 2021, les parties notifiantes ont informé la Commission du retrait de leur notification.

⁽¹⁾ JO C 226 du 14.6.2021, p. 7.

⁽²⁾ JO L 24 du 29.1.2004, p. 1.